

Ref. C1100

## S'exprimer et communiquer par écrit en institutions médico-sociales

### OBJECTIFS

- ▶ Développer une meilleure conceptualisation des écrits professionnels en établissement médico-social afin de mieux en appréhender la production.
- ▶ Perfectionner son écriture professionnelle dans un souci de qualité de service.
- ▶ Intégrer le contexte de la loi 2002-2 dans sa pratique de l'écriture.

### PROGRAMME

- ▶ Place de l'écrit dans les pratiques professionnelles en EMS
  - notion d'engagement et de responsabilités des professionnels
  - cadre légal des écrits professionnels (loi 2002-2, loi Kouchner)
  - l'écrit : outil de travail au sein des équipes et avec les partenaires
  - cadre institutionnel, concepts, culture de métier, écriture professionnelle
  - vocabulaire professionnel : importance de la précision des mots
  - adaptation de l'écriture selon les contextes...
- ▶ Outils méthodologiques pour améliorer ses compétences rédactionnelles
  - identification de l'objectif de l'écrit pour en assurer la pertinence
  - choix des types d'écrits selon les communications (internes/externes) dans le respect des droits de l'utilisateur
  - structuration du recueil d'informations
  - préparation, conception, structuration, rédaction... être lu et compris : apports méthodologiques
- ▶ La relation avec l'écrit
  - la place de l'utilisateur : les écrits au service d'un accompagnement individualisé
  - . dossier des usagers : accès aux informations et confidentialité
  - . projet personnalisé : organiser, écrire et synthétiser le recueil des données
  - observer et écrire : adapter sa posture professionnelle (objectivité et prise de distance)
- ▶ Mises en situation : travail d'analyse et de rédaction d'écrits professionnels



**Méthode pédagogique** : Recueil des attentes. Etudes de cas, apports théoriques, législatifs, méthodologiques, mises en situation, travail en sous-groupes  
Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

**Personnes concernées / Prérequis** : Tous personnels

**Animation** : Conseil en communication


**Nombre de participants** : 12 personnes maxi

**DPC** : nous consulter

**Durée** : 5 jours, soit 35 heures

## INTRA

Ce stage peut être organisé dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu	Sessions programmées	Droits d'inscription
 La Rochelle (17)	Du 21/03/2022 au 25/03/2022	1160 €

